



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Email / Courriel :
urp-bru@international.gc.ca

MODIFICATION #1

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

Proposal To: Department of Foreign Affairs Trade and Development.

We hereby offer to sell to Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition aux: Ministère des Affaires étrangères, commerce et développement

Nous offrons par la présente de vendre au Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toutes feuilles ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Issuing Office – Bureau de distribution

Foreign Affairs, Trade and Development / Affaires étrangères, commerce et développement, SPBC
200 Promenade du Portage,
Gatineau, QC

Title / Titre Projet de services d'appui sur le terrain (PSAT) au Nigéria		Date de modification Le 24 mai 2024	
Solicitation No. / N° de l'invitation: 23-238135			
Client Reference No. / No. de référence du client(e): P-010366			
Solicitation Closes / L'invitation prend fin At / à : 2:00 pm / 14:00 pm EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (Heure Avancée de l'Est) On / le : 11 juin 2024			
F.O.B. / F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>			
Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD)/ Ministère des Affaires étrangères, commerce et développement (MAECD)			
Address Inquiries to : / Adresser toute demande de renseignements à : Viacheslav Zub (he/il) Agent principal des contrats Email / Courriel: Viacheslav.Zub@international.gc.ca			
Delivery Required / Livraison exigée See herein — Voir en ceci		Delivery Offered / Livraison proposée	
Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No. / No. de téléphone		Facsimile No. / No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature		Date	



MODIFICATION #1 DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

La présente modification #1 de la demande de propositions vise à :

- (A) Répondre à des questions relatives à la Demande de propositions (DDP)
- (B) Indiquer les modifications apportées à la DDP.

(A) QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1	AMC pourrait-il clarifier la justification d'un gestionnaire de projet à mi-temps ? Cette approche ne suit le modèle d'aucun autre PSAT et a des implications significatives sur la disponibilité des candidats. D'après notre expérience, le bassin de candidats intéressés et qualifiés sera beaucoup plus restreint. De plus, et comme la plupart des experts chercheront à occuper le reste de leur temps avec d'autres travaux, cela pourrait avoir un impact important sur la disponibilité du gestionnaire de projet. Il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce qu'une personne fasse des efforts à temps partiel et soit disponible à temps plein.
Réponse 1	Les programmes de développement adaptent leurs demandes de contrats en fonction de l'évaluation de leurs besoins, des conditions spécifiques du pays et de l'expérience antérieure du PSAT. Il n'existe pas d'approche universelle dans le modèle PSAT. La demande pour la ressource de gestionnaire de projet dans cette demande de propositions a été identifiée comme un niveau d'effort de 110 jours par an et reste inchangée.
Question 2	Référence CTC2, CTC4 et CTC5 dans lesquelles les descriptions de projets achevés doivent être fournies. Notant qu'il pourrait y avoir une expérience très pertinente dans des projets qui sont encore actifs et qui sont très proches de leur achèvement, AMC envisagera-t-il de supprimer l'exigence relative aux projets «achevés » et envisagera-t-il d'ajouter une base de % achevé pour que les projets soient éligibles? Nous notons que cet amendement a été récemment accepté/inclus dans la demande de propositions PSAT pour le Mozambique, ce qui garantit la cohérence avec les approches d'appel d'offres.
Réponse 2	Le MAECD (AMC) ne modifiera pas les critères CTC2, CTC4 et CTC5 pour accepter le pourcentage des exigences du projet achevé.
Question 3	Veuillez revoir les totaux des notes (au sein de chaque catégorie et au total) et fournir une grille d'évaluation mise à jour.
Réponse 3	La notation du sous-total et du total des points dans les critères d'évaluation a été revue et modifiée en conséquence. Veuillez consulter les modifications respectives ci-dessous.
Question 4	L'accréditation académique et l'évaluation de l'équivalence peuvent souvent prendre plus de temps que les 60 jours indiqués dans la demande de propositions. Cela est dû aux exigences de traduction officielle et aux délais de traitement des accréditations indépendants de la volonté du soumissionnaire. AMC envisagera-t-il d'étendre le processus à 90 jours ?
Réponse 4	Le MAECD (AMC) accepte de prolonger la soumission du processus d'évaluation des titres universitaires jusqu'à 90 jours après la date de clôture de la DDP. Le changement respectif est reflété dans l'annexe D – Critères d'évaluation modifiée.



(B) Les modifications apportées à la DDP

- 1) Dans la Partie 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, paragraphe 4.2.1
(1) **SUPPRIMER** sous-paragraphe (c) dans son intégralité et **REEMPLACER** par ce qui suit:

c. obtenir le nombre minimal de **106.2 points** exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte **177 points**.

- 2) **SUPPRIMER** l'ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX, dans son intégralité et **REEMPLACER** par ce qui suit :

ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Liste des sigles et acronymes

AC	Administration centrale
AMC	Affaires mondiales Canada
APD	Aide publique au développement
AT	Autorité technique
EG	Égalité des genres
MAECD	Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PSAT	Projet de services d'appui sur le terrain
PAT	Plan de travail annuel
PTI	Plan de travail initial

1. Titre

Projet de services d'appui sur le terrain (PSAT) au Nigéria.

2. Objectif

Affaires mondiales Canada fait appel aux services d'un entrepreneur pour assurer la qualité et la pertinence du soutien du Canada dans la réponse aux défis de développement du Nigéria. Le programme de développement du Nigéria a besoin d'une expertise technique qui inclut des connaissances et une expérience locales, des études et des stratégies sectorielles et un soutien aux activités d'efficacité de l'aide. Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) a conçu le projet de services d'appui sur le terrain (PSAT) pour répondre à ces besoins et fournir les services techniques et administratifs ainsi que le soutien logistique requis.

3. Contexte

En 2021-2022, le Canada a fourni 152,20 millions de dollars en aide internationale au Nigéria, dont 92 millions de dollars provenaient du MAECD. Le Nigéria est le huitième bénéficiaire en importance de l'aide internationale du Canada.

Programme de développement bilatéral : sur le plan bilatéral, le Canada appuie les efforts visant à améliorer la qualité de vie des personnes pauvres et marginalisées au Nigéria, en particulier des femmes et des filles, en matière de :

- **Santé** : le Canada cherche à renforcer les soins de santé primaires ainsi que la santé et les droits sexuels et reproductifs, en particulier pour les femmes et les adolescentes. Les programmes visent à répondre aux besoins des femmes et des filles en matière de santé, à transformer les comportements et à favoriser un environnement propice à une prestation et à une utilisation de services plus inclusives et tenant compte du genre.



- **Croissance inclusive** : le Canada cherche à améliorer la participation, la productivité et le renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes dans l'économie nigérienne. Les programmes sont axés sur la création de chaînes de valeur inclusives et l'expansion des entreprises dirigées par des femmes.
- **Égalité des genres** : le Canada cherche à faire progresser les droits des femmes et des filles au Nigéria ainsi que leur autonomie en appuyant le mouvement des femmes et en s'attaquant aux normes de genre néfastes.

Programmes avec des partenaires mondiaux et multilatéraux : le Canada contribue également aux résultats du développement au Nigéria en appuyant les organisations multilatérales, humanitaires et mondiales. Beaucoup de ces organisations ont certains de leurs plus grands programmes au Nigéria.

Aide humanitaire : le Canada fournit des fonds aux organismes des Nations Unies, au Comité international de la Croix-Rouge et aux ONG canadiennes et internationales pour aider les personnes touchées par la crise au Nigéria, en fonction des besoins prioritaires évalués. Ce financement aide à fournir une aide vitale, y compris de la nourriture, le traitement de la malnutrition aiguë et d'autres soins de santé, ainsi que l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays et à d'autres ménages vulnérables.

Approche du partenariat canadien : le MAECD contribue aux efforts de développement internationaux en s'appuyant sur le savoir-faire, le financement et les réseaux canadiens grâce à des projets de développement efficaces avec des organismes de la société civile canadienne y compris au moyen de programmes de bourses et de bénévolat.

Paix et stabilité : le Canada maintient une enveloppe de financement continue de 10 millions de dollars par année pour appuyer le renforcement des capacités antiterroristes en Afrique subsaharienne, notamment au Nigéria et dans la région du bassin du lac Tchad.

Autres investissements canadiens : outre les investissements des programmes d'AMC, l'aide internationale canadienne provient d'autres ministères, dont Finances Canada et Environnement et Changement climatique Canada, de provinces et de municipalités canadiennes, et du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

4. Lieu de travail

Les ressources doivent être situées à Abuja, au Nigéria. Le PSAT sera mis en œuvre dans tout le Nigéria.

5. Contraintes

Le PSAT sera mis en œuvre dans un territoire où l'environnement politique est relativement stable, mais où il existe un risque lié à l'économie vulnérable du pays, à la détérioration de la situation en matière de sécurité et aux troubles civils.

L'entrepreneur doit connaître et respecter les lois, les pratiques et les règlements locaux susceptibles d'avoir une incidence sur le PSAT et la capacité de l'entrepreneur à fournir les services dans le cadre de ce contrat dans le pays d'intervention.

6. Risques

Le MAECD utilise la définition internationalement reconnue du risque comme l'incidence de l'incertitude sur les objectifs. Dans ce contexte, le risque est défini comme étant la probabilité et les répercussions d'un événement susceptible de nuire à l'atteinte des résultats de développement. La gestion du risque dans les environnements fragiles ou touchés par un conflit ou une crise requiert une plus grande diligence et une flexibilité accrue.

Le MAECD insiste sur l'importance de bien définir les divers types de risques associés à un projet et l'élaboration de stratégies d'atténuation des répercussions et des risques.

L'insécurité, les conflits sociaux potentiels, les économies volatiles et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles au Nigéria exigent que la nature et la probabilité des divers risques qui pourraient avoir des conséquences sur le projet soient prises en compte et gérées de manière approfondie.



7. Portée des travaux

Le PSAT au Nigéria offre une gamme de services à l'appui de la mise en œuvre de l'APD du Canada au Nigéria. Le PSAT permettra au MAECD d'améliorer la qualité de l'exécution de ses programmes en fournissant une plateforme pour mobiliser des spécialistes techniques hautement qualifiés dans les domaines thématiques et sectoriels liés aux priorités du MAECD et jouera un rôle déterminant dans la réalisation des engagements et des résultats au Nigéria.

De plus, les services administratifs et de soutien fournis par le PSAT contribueront à l'efficacité des programmes du MAECD en fournissant des connaissances et une expertise locales précises qui élargiront la compréhension du MAECD sur les questions de développement local, éclaireront la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement solides, et faciliteront la prestation d'une gamme de services techniques, y compris stratégiques ainsi que des analyses et des conseils techniques conformes aux thèmes, aux secteurs et aux initiatives prioritaires du Canada en matière de développement, notamment les questions transversales; la mise en commun des connaissances et les initiatives de recherche; la surveillance des investissements, dont la production de rapports sur les résultats, la saisie des leçons apprises et l'évaluation des risques; l'appui aux nouvelles priorités.

8. Tâches

8.1 Entrepreneur

Afin d'améliorer l'efficacité du travail des intervenants et l'incidence des programmes d'aide internationale du Canada au Nigéria, l'entrepreneur est responsable de la gestion des services fournis dans le cadre du contrat, notamment :

- a) Se tenir informé des lois, des pratiques et des règlements locaux, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et sa capacité à fonctionner dans le domaine des programmes.

8.2 Gestionnaire du PSAT

Les tâches du gestionnaire du PSAT, basé à Abuja, comprennent :

- a) fournir des conseils sur les questions relatives aux projets à la Section du développement du haut-commissariat du Canada au Nigeria et au MAECD ;
- b) regrouper l'apprentissage au niveau sectoriel pour éclairer l'assistance technique future;
- c) collaborer avec le MAECD, les intervenants et les partenaires pour aider à évaluer les besoins et définir les priorités pour les spécialistes techniques ;
- d) soutenir le dialogue sur les politiques et la recherche de pratiques exemplaires dans tous les secteurs grâce aux services de spécialistes techniques et à l'expertise locale afin d'élargir les connaissances sur les questions de développement local et les stratégies de développement ;
- e) rechercher des ressources qualifiées, y compris des spécialistes techniques/sous-traitants (selon les besoins) ;
- f) préparer tous les documents PSAT, y compris les produits livrables comme décrit à la section 13. Livrables ;
- g) communiquer chaque semaine avec la Section du développement du haut-commissariat du Canada au Nigéria, l'administration centrale du MAECD, les autorités gouvernementales nigérianes et d'autres intervenants pertinents du projet ;
- h) établir et maintenir des réseaux d'intervenants clés (gouvernement, société civile, autres donateurs, secteur privé).

8.3 Coordonnateur de projets du PSAT

Les tâches du coordonnateur de projet du PSAT, basé à Abuja, comprennent :

- a) Recommander et coordonner des spécialistes en la matière à l'appui du dialogue sur les politiques et



- b) des activités de partage de connaissances dirigés par les partenaires ou les intervenants, faciliter la coordination des intervenants et promouvoir le partage des connaissances entre les projets ;
- c) recueillir des informations efficaces et conviviaux à l'échelle des secteur et/ou des programmes ;
- d) fournir des conseils, y compris des conseils de voyage aux spécialistes techniques/sous-traitants, et des ressources pour mener à bien les activités demandées, y compris les exigences du gouvernement local en matière de documentation, les processus de visa et de permis de travail et les services connexes, comme l'organisation de la sécurité, vols et de l'hébergement ;
- e) aider aux préparatifs de voyage et de logistique pour les spécialistes techniques/sous-traitants et les autres bénéficiaires admissibles ;
- f) administrer la fourniture de services logistiques, comme la planification des missions, selon les besoins des spécialistes techniques/sous-traitants et des ressources ;

8.4. Agent financier et administratif du PSAT

Les tâches de l'agent financier et administratif du PSAT, basé à Abuja, comprennent :

- a) tenir des registres précis, des pièces justificatives et des factures, y compris des feuilles de temps pour chaque dépense à soumettre au MAECD;
- b) organiser les déplacements des spécialistes techniques/sous-traitants ;
- c) fournir des conseils ou de l'aide en ce qui concerne les exigences du gouvernement local en matière de documentation, les processus de visa et de permis de travail et les services connexes, comme l'organisation de la sécurité et de l'hébergement.

9. Espace de bureau et équipement de l'entrepreneur

9.1 Installations, lieu de travail et équipement de travail

L'entrepreneur et ses ressources seront tenus de fournir leur propre espace de travail, les logiciels et l'équipement nécessaires pour fournir les services et accomplir leurs tâches.

9.2 Réunions

Si l'entrepreneur a besoin de l'espace, il est responsable de prendre les arrangements nécessaires et de couvrir les frais connexes. Toutes les réunions doivent être virtuelles, dans la mesure du possible. Si l'AT demande une réunion, elle se tiendra en ligne ou sur un site du gouvernement du Canada, où les mesures de sécurité appropriées devront être suivies.

10. Spécialistes techniques

Une enveloppe financière (voir l'annexe B – Base de paiement) est réservée aux services de spécialistes techniques à court, à moyen et à long terme, à la demande du MAECD.

Les spécialistes techniques doivent être flexibles. L'expertise requise par le MAECD peut changer au cours du contrat, conformément aux priorités du Canada en matière d'aide au développement; et comprendra, sans nécessairement s'y limiter : la santé et la nutrition, l'éducation, l'égalité des sexes, la durabilité environnementale, la gouvernance inclusive, l'aide humanitaire, la consolidation de la paix, la résolution des conflits, le renforcement des capacités institutionnelles, la gestion des finances publiques, le développement du secteur privé, les communications, le suivi et l'évaluation.

11. Exigences linguistiques

La langue de travail du PSAT est l'anglais. L'entrepreneur doit fournir tous les documents et rapports décrits à l'article 13 au MAECD et aux autres partenaires en anglais.



12. Soutien à la clientèle

Le MAECD met à la disposition de l'entrepreneur l'ensemble des données, des documents et des renseignements nécessaires.

13. Produits livrables

13.1 Principaux documents et rapports du projet

Tous les produits livrables/rapports préliminaires et finaux doivent être soumis au RT en une (1) copie électronique en format Microsoft (Word/Excel/PowerPoint version 2010 ou plus récente) en anglais, sauf indication contraire par le RT.

Titre	Description	Date de livraison
Plan de travail initial (PTI)	<p>Le PTI doit inclure un résumé de la réunion de lancement et des spécialistes techniques demandés par le MAECD pour la période initiale du contrat. Le PTI doit comprendre, à tout le moins, les éléments suivants conformément aux activités définies par le MAECD:</p> <ul style="list-style-type: none">a) une liste des spécialistes techniques prévus au cours de l'année, déterminée par le RT et discutée avec l'entrepreneur ;b) un résumé des tâches assignées par le MAECD 12 mois à compter de la date d'attribution du contrat.	Version préliminaire du PTI dans les soixante (60) jours civils suivant la signature du contrat.
Plan de travail annuel (PTA)	<p>Le PTA est un résumé des spécialistes techniques utilisés et des résultats obtenus par les spécialistes techniques au cours de la période annuelle précédente et doit inclure les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">a) un résumé;b) le contexte du projet (qui peut changer d'une année à l'autre) pour le Nigéria;c) la stratégie de gestion des risques;d) un résumé des spécialistes techniques utilisés au cours de la période annuelle précédente et un résumé des résultats obtenus par les spécialistes techniques.	Le 28 février de chaque année
Rapports semestriels	<p>Le rapport semestriel (maximum 10 pages) rend compte des progrès réalisés pendant les activités des six mois précédents (avril à septembre). Ce rapport comprend, sans toutefois s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none">a) un résumé;b) un compte rendu des principales activités du projet;c) problèmes et difficultés, le cas échéant, et toute mesure corrective prise ou à prendre;d) commentaires sur les risques rencontrés ou les nouveaux risques identifiés ;e) résumé des coûts et des résultats obtenus par les spécialistes techniques ;f) annexes (liste des principaux livrables initiés ou achevés au cours de la période).g) une analyse sommaire de l'appui fourni par des spécialistes techniques et des sous-traitants.	Le 15 novembre de chaque année
Rapport d'étape annuel	<p>Le rapport d'étape annuel (maximum de 20 pages) résume les activités du projet et les progrès réalisés par rapport aux résultats attendus. Ce rapport comprend, sans toutefois s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none">a) un résumé;b) les activités de coordination et de réseautage et les résultats obtenus;	Le 15 mai de chaque année



Titre	Description	Date de livraison
	<p>c) les problèmes et difficultés rencontrés, le cas échéant, et toute mesure corrective prise ou à prendre;</p> <p>d) les enjeux de gestion et les résultats;</p> <p>e) les commentaires et les résultats sur l'évaluation des risques et la mise à jour de la stratégie de gestion des risques en vue d'améliorer les stratégies et la prestation des services, s'il y a lieu;</p> <p>f) une analyse sommaire de l'appui fourni par des spécialistes techniques et des sous-traitants;</p>	
Rapport final	<p>Le rapport final comprend un regroupement des constatations tirées des résultats du rapport disponible qui éclairent les approches stratégiques dans l'application des spécialistes techniques et des sous-traitants, mais fournit également de l'information sur la conception, la méthodologie et l'exécution du programme, les facteurs de réussite et les leçons apprises.</p> <p>Pour être concis, il est suggéré que le rapport compte environ 50 pages et ne dépasse pas 75 pages (à l'exclusion des annexes contenant des informations, telles que les données saisies et utilisées pour étayer les résultats démontrés).</p> <p>a) Résumé exécutif</p> <p>b) Résumé du projet SAT</p> <ul style="list-style-type: none">• raisonnement et justification du projet : identification des bénéficiaires et des clients directs et indirects• structure de gouvernance• brève structure du projet <p>c) Gestion du projet – évaluation des approches de gestion de projet (gouvernance, planification du travail, logistique, rapports)</p> <p>d) Résultats réalisés – liste de tous les spécialistes techniques / sous-traitants, de leurs affectations, et résumé de leurs résultats atteints</p> <p>e) Gestion des risques – évaluation de la validité de l'évaluation initiale des risques, des changements en ce qui concerne les risques et les stratégies de réaction aux risques pendant la durée de vie du projet (y compris la concrétisation de tout risque et les stratégies mises en œuvre pour y faire face) et les répercussions positives ou négatives sur le rendement des activités et la prestation des services des spécialistes techniques et des sous-traitants vis-à-vis de la mise en œuvre globale du projet.</p> <p>f) Leçons apprises et recommandations – Éléments du projet à inclure, comme l'analyse des réussites par : a) la pertinence démontrée des activités, b) la pertinence de la sélection des spécialistes techniques, c) les mesures correctives éclairées et opportunes prises pendant les périodes de risque élevé.</p>	Dû à la date de fin du contrat

14. Déplacements

Des déplacements seront nécessaires en dehors de la région de la capitale nationale du Canada (RCN). La plupart des déplacements seront effectués au Nigéria. Tous les déplacements doivent être approuvés au préalable par l'AT.

Tous les déplacements doivent être conformes à la [Directive sur les voyages du Conseil national mixte \(CNM\)](#).

- 3) Dans l'ANNEX D – CRITÈRES D'ÉVALUATION **SUPPRIMER** la section 3. Critères techniques cotés dans son intégralité et **REPLACER** par ce qui suit :



3. Critères techniques cotés

N°	Critères techniques cotés	Points	Note maximale	Renvoi à la proposition (Indiquer la section et le numéro de page, le cas échéant.)
A. RESSOURCES – Gestionnaire du PSAT				
CTC1	Titres de compétences			
CTC1.1	<p>Études</p> <p>Le soumissionnaire devrait soumettre une preuve attestant le plus haut niveau de scolarité atteint par le gestionnaire de projet proposé du PSAT dans une discipline pertinente d'un établissement d'enseignement reconnu.</p> <p>Aux fins de ce critère :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une « discipline pertinente » représente une discipline portant sur les sciences politiques, le droit, le développement international, l'économie, les finances, l'administration des affaires, la gestion de projet, les sciences sociales, l'ingénierie ou les sciences appliquées. • Un « établissement d'enseignement reconnu » représente une entité publique, non gouvernementale ou privée qui est investie du pouvoir complet ou limité de donner une formation spécialisée officielle. • Une copie de l'attestation d'études mentionnée DOIT être jointe à la proposition. <p>Le Canada prendra uniquement en considération les programmes d'études terminés et réussis par la ressource au moment de la date de clôture de demande de soumissions. Si le diplôme, le titre ou l'attestation a été délivré par un établissement d'enseignement situé à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire DOIT fournir une copie des résultats du service d'évaluation des titres universitaires et de reconnaissance des qualifications délivrée par un organisme reconnu par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux. Les soumissionnaires auront jusqu'à un maximum de 90 jours civils après la date de clôture des soumissions pour fournir l'évaluation.</p>	<p>Maximum de 8 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures (c.-à-d. supérieur au baccalauréat) : 8 points <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de premier cycle (c.-à-d. baccalauréat OU l'équivalent) : 3 points par diplôme, maximum de deux diplômes 	/8	
CTC2	<p>Le soumissionnaire devrait soumettre deux (2) descriptions de projet remplies, démontrant l'expérience du gestionnaire du PSAT proposé.</p> <p>Les deux (2) descriptions de projet remplies seront utilisées pour évaluer les CTC2.1 à CTC2.3.</p>			



<p>Chaque projet proposé doit répondre aux points i. à iii. Ci-après. Si le soumissionnaire ne démontre pas qu'un projet respecte les points i à iii ci-dessous, aucun point ne sera attribué pour l'expérience démontrée dans le cadre de ce projet.</p> <p>i. A obtenu un budget d'une valeur minimale d'un (1) million de dollars canadiens (1 000 000,00 \$CA); ii. A eu une durée minimale de deux (2) ans; iii. S'est terminé dans les dix (10) ans précédant la date de clôture de la soumission.</p>															
<p>CTC2.1</p>	<p>Le soumissionnaire est tenu de démontrer l'expérience du gestionnaire du PSAT proposé en expliquant comment chacune des tâches mentionnées ci-dessous a été exécutée et quels résultats ont été atteints.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diriger l'élaboration de documents de projet, ce qui comprend le guide des procédures d'exploitation et les plans de travail annuels; 2. Assurer la qualité et la surveillance de la gestion de tous les services fournis dans le cadre du projet, y compris les services de gestion administrative, financière et logistique; 3. Communiquer avec les autorités gouvernementales ou leurs représentants et d'autres intervenants pertinents du projet; 4. Assurer la rentabilité des services offerts dans le cadre du projet; 5. Assurer la gestion efficace et le suivi interne de l'évolution et des résultats du projet, notamment répondre aux questions et régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils surviennent. <p>4 points seront attribués pour les expériences cumulées par tâche ci-dessus, une seule fois.</p> <p>Aucun point partiel n'est attribué.</p>	<p>Maximum de 20 points</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> </tbody> </table>	N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie	1		2		3		4		5		<p>/20</p>
N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie														
1															
2															
3															
4															
5															
<p>CTC2.2</p>	<p>Le soumissionnaire devrait décrire l'expérience de travail qu'a le gestionnaire proposé du PSAT auprès de différents types d'intervenants de l'aide au développement international.</p> <p>L'expérience cumulative sera évaluée en utilisant tous les projets ensemble; il n'est donc pas nécessaire que chaque projet couvre toutes les tâches. Le soumissionnaire est tenu de fournir un résumé détaillé de la façon dont chaque tâche a été effectuée, ainsi que des produits livrables et des résultats connexes.</p> <p>1 point sera attribué pour chaque tâche ci-dessous, une seule fois :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer et mettre en œuvre un plan de dialogue stratégique pour assurer une liaison régulière avec les intervenants clés. 	<p>Maximum de 5 points</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>Un (1) point supplémentaire sera attribué si le soumissionnaire démontre que le gestionnaire proposé du PSAT a maintenu des relations de travail avec différents types d'intervenants de</p>	N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie	1		2		3		4		<p>/5</p>		
N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie														
1															
2															
3															
4															



	<p>2. Établir et maintenir des réseaux avec les intervenants essentiels du gouvernement, de la société civile, d'autres donateurs et du secteur privé.</p> <p>3. Évaluer les besoins, les priorités et les attentes des intervenants et les harmoniser avec l'objectif du projet.</p> <p>4. Travailler avec trois types d'intervenants ou plus (c.-à-d. donateurs, gouvernement, société civile, secteur privé, milieu universitaire) pour un projet de développement international.</p> <p>Aux fins de ce critère :</p> <p>« maintenir des relations de travail », représente de travailler en collaboration pour participer à la prestation de résultats de développement, consulter à cet égard, créer ou faciliter l'obtention de ceux-ci.</p> <p>« Intervenants » : gouvernement, autres donateurs, organisations non gouvernementales, organisations internationales.</p>	<p>l'aide au développement international dans l'un des pays suivants : Nigéria, Guinée équatoriale et Sao Tomé.</p>		
<p>CTC2.3</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer la période au cours de laquelle le gestionnaire du PSAT proposé a géré le projet.</p> <p>La période de temps pour chaque projet sera évaluée cumulativement si plus d'un (1) projet est soumis.</p> <p>Les projets devraient être classés par ordre chronologique, avec les dates de début (MM-AAAA) et de fin (MM-AAAA), la durée et le nombre de mois pris en compte et ce, pour chaque projet.</p> <p>REMARQUE : Les mois où les projets se chevauchent ne seront comptés qu'une seule fois.</p>	<p>Maximum de 11 points</p> <p>Les points seront attribués en fonction de la durée démontrée, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 12 mois à moins de 36 mois : 2 points; • De 36 mois à moins de 60 mois : 4 points; • 60 mois ou plus : 6 points. <p>2 points supplémentaires pour au moins 12 mois d'expérience cumulative sur le terrain en Afrique subsaharienne.</p> <p>3 points supplément pour au moins 12 mois d'expérience cumulative sur le terrain au Nigéria.</p>	<p>/11</p>	
<p>Sous-total pour A. Ressources – Gestionnaire du PSAT</p>			<p>/44</p>	



N°	Critiques techniques cotés	Points	Note maximale	Renvoi à la proposition (Indiquer la section et le numéro de page, le cas échéant.)
A. RESSOURCES – Coordonnateur de projet du PSAT				
CTC3	Titres de compétences			
CTC3.1	<p>Études</p> <p>Le soumissionnaire devrait fournir le plus haut niveau de scolarité atteint par le coordonnateur de projet proposé du PSAT dans une discipline pertinente d'un établissement d'enseignement reconnu.</p> <p>Aux fins de ce critère :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une « discipline pertinente » représente une discipline portant sur les sciences politiques, le droit, le développement international, l'économie, les finances, l'administration des affaires, la gestion de projet, les sciences sociales, l'ingénierie ou les sciences appliquées. • Un « établissement d'enseignement reconnu » représente une entité publique, non gouvernementale ou privée qui est investie du pouvoir complet ou limité de donner une formation spécialisée officielle. • Une copie de l'attestation d'études mentionnée DOIT être jointe à la proposition. <p>Le Canada prendra uniquement en considération les programmes d'études terminés et réussis par la ressource au moment de la date de clôture de demande de soumissions. Si le diplôme, le titre ou l'attestation a été délivré par un établissement d'enseignement situé à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire DOIT fournir une copie des résultats du service d'évaluation des titres universitaires et de reconnaissance des qualifications délivrée par un organisme reconnu par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux. Les soumissionnaires auront jusqu'à un maximum de 90 jours civils après la date de clôture des soumissions pour fournir l'évaluation.</p>	<p>Maximum de 8 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures (c.-à-d. supérieur au baccalauréat) : 8 points <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de premier cycle (c.-à-d. baccalauréat OU l'équivalent) : 3 points par diplôme, maximum de deux diplômes 	/8	
CTC4	<p>Le soumissionnaire devrait soumettre deux (2) descriptions de projet remplies, démontrant l'expérience que possède le coordonnateur de projet proposé du PSAT en matière de coordination de projet.</p> <p>Les deux (2) descriptions de projet remplies seront utilisées pour évaluer les CTC4.1 à CTC4.3.</p> <p>Chaque projet proposé doit répondre aux points i. à iii. Ci-après. Si le soumissionnaire ne démontre pas qu'un projet respecte les points i à iii ci-dessous, aucun point ne sera attribué pour l'expérience démontrée dans le cadre de ce projet.</p>			



<p>i. A obtenu un budget d'une valeur minimale d'un (1) million de dollars canadiens (1 000 000,00 \$CA);</p> <p>ii. A eu une durée minimale de deux (2) ans;</p> <p>iii. S'est terminé dans les dix (10) ans précédant la date de clôture de la soumission.</p>																			
<p>CTC4.1</p>	<p>Le soumissionnaire est tenu de démontrer l'expérience du coordonnateur de projet du PSAT proposé en expliquant comment chacune des tâches mentionnées ci-dessous a été exécutée et quels résultats ont été atteints.</p> <ol style="list-style-type: none"> Faciliter la communication entre les intervenants afin de clarifier les exigences ou de répondre à toute question; Assurer la surveillance administrative des services rendus et l'assurance de la qualité de leurs produits livrables; Assurer la qualité des rapports et des factures pour les services rendus; Coordonner les activités du projet avec les intervenants; Administrer la prestation de services logistiques, comme les préparatifs de déplacements et la planification d'événements; Organiser et confirmer les réunions; Réserver des espaces événementiels avec des services d'interprétation, de vidéoconférence et de téléconférence. <p>4 points seront attribués pour les expériences cumulées par tâche ci-dessus, une seule fois.</p> <p>Aucun point partiel n'est attribué.</p>	<p>Maximum de 28 points</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td></tr> </tbody> </table>	N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie	1		2		3		4		5		6		7		<p>/28</p>
N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie																		
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
<p>CTC4.2</p>	<p>Le soumissionnaire doit démontrer la période au cours de laquelle le coordonnateur de projet du PSAT proposé a fourni des services de coordination de projet.</p> <p>La période de temps pour chaque projet sera évaluée cumulativement si plus d'un (1) projet est soumis.</p> <p>Les projets devraient être classés par ordre chronologique, avec les dates de début (MM-AAAA) et de fin (MM-AAAA), la durée et le nombre de mois pris en compte et ce, pour chaque projet.</p> <p>REMARQUE : Les mois où les projets se chevauchent ne seront comptés qu'une seule fois.</p>	<p>Maximum de 13 points</p> <p>Les points seront attribués en fonction de la durée démontrée, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> De 12 mois à moins de 36 mois : 2 points; De 36 mois à moins de 60 mois : 4 points; 60 mois ou plus : 6 points. <p>3 points supplémentaires pour au moins 12 mois d'expérience en Afrique subsaharienne.</p> <p>4 points supplémentaires pour au moins 12 mois d'expérience au Nigéria.</p>	<p>/13</p>																



<p>CTC4.3</p>	<p>Le soumissionnaire devrait décrire l'expérience qu'a le coordonnateur de projet proposé du PSAT dans l'établissement et le maintien de relations de travail avec différents types d'intervenants de l'aide au développement international.</p> <p>L'expérience cumulative sera évaluée en utilisant tous les projets ensemble; il n'est donc pas nécessaire que chaque projet couvre toutes les tâches. Le soumissionnaire est tenu de fournir un résumé détaillé de la façon dont chaque tâche a été effectuée, ainsi que des produits livrables et des résultats connexes.</p> <p>1 point sera attribué pour chaque tâche ci-dessous, une seule fois :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Intégrer les priorités et les besoins des intervenants dans la planification et l'exécution des actions coordonnées. 2. Convoquer et faciliter les consultations liées aux projets et le dialogue sur les politiques entre les intervenants. 3. Assurer la liaison et la coordination avec de multiples intervenants au niveau national ou régional travaillant dans le secteur ciblé par le projet; 4. Travailler avec trois types d'intervenants ou plus (c.-à-d. donateurs, gouvernement, société civile, secteur privé, milieu universitaire) pour un projet de développement international. <p>Aux fins de ce critère :</p> <p>« maintenir des relations de travail », représente de travailler en collaboration pour participer à la prestation de résultats de développement, consulter à cet égard, créer ou faciliter l'obtention de ceux-ci.</p> <p>« Intervenants » : gouvernement, autres donateurs, organisations non gouvernementales, organisations internationales.</p>	<p style="text-align: center;">Maximum de 6 points</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">N°</th> <th style="text-align: center;">Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Deux (2) points supplémentaires seront attribués si le soumissionnaire démontre que le coordonnateur de projet proposé du PSAT a maintenu des relations de travail avec différents types d'intervenants de l'aide au développement international dans l'un des pays suivants : Nigéria, Guinée équatoriale et Sao Tomé.</p>	N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie	1		2		3		4		<p>/6</p>	
N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie													
1														
2														
3														
4														
<p>Sous-total pour A. Ressources – Coordonnateur de projet du PSAT</p>			<p>/55</p>											



N°	Critiques techniques cotés	Points	NOTE MAXIM ALE	Renvoi à la proposi tion <small>(Indiquer la section et le numéro de page, le cas échéant.)</small>
A. RESSOURCES – Agent financier et administratif				
CTC5	Titres de compétences			
CTC5.1	<p>Études</p> <p>Le soumissionnaire devrait préciser le plus haut niveau de scolarité atteint par l'agent financier et administratif proposé dans une discipline pertinente d'un établissement d'enseignement reconnu.</p> <p>Aux fins de ce critère :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une « discipline pertinente » représente une discipline liée aux affaires, aux finances, à la comptabilité ou à la gestion. • Un « établissement d'enseignement reconnu » représente une entité publique, non gouvernementale ou privée qui est investie du pouvoir complet ou limité de donner une formation spécialisée officielle. • Une copie de chaque attestation d'études mentionnée DOIT être jointe à la proposition. <p>Le Canada prendra uniquement en considération les programmes d'études terminés et réussis par la ressource au moment de la date de clôture de demande de soumissions. Si le diplôme, le titre ou l'attestation a été délivré par un établissement d'enseignement situé à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire DOIT fournir une copie des résultats du service d'évaluation des titres universitaires et de reconnaissance des qualifications délivrée par un organisme reconnu par le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux. Les soumissionnaires auront jusqu'à un maximum de 90 jours civils après la date de clôture des soumissions pour fournir l'évaluation.</p>	<p>Maximum de 5 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures (c.-à-d. supérieur au baccalauréat) : 5 points <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de premier cycle (c.-à-d. baccalauréat OU équivalent) : 3 points 	/5	



<p>CTC5.2</p>	<p><u>Attestations ou titres professionnels</u></p> <p>Le soumissionnaire devrait fournir l'attestation ou le titre professionnel de l'agent financier et administratif proposé (p. ex. comptable professionnel agréé [CPA], comptable général accrédité [CGA], analyste financier agréé [CFA], etc.) en comptabilité ou en finance.</p> <p>Une preuve de l'attestation ou du titre professionnel valide DOIT être fournie avec la proposition.</p>	<p>Maximum de 5 points</p> <p>Certification ou titre professionnel valide : 5 points</p>	<p>/5</p>											
<p>CTC6 Le soumissionnaire devrait soumettre deux (2) descriptions de projet remplies démontrant l'expérience qu'a l'agent financier et administratif du PSAT dans la prestation de services financiers et administratifs.</p> <p>Les deux (2) descriptions de projet remplies seront utilisées pour évaluer les CTC6.1 et CTC6.2.</p> <p>Chaque projet proposé doit répondre aux points i. à iii. Ci-après. Si le soumissionnaire ne démontre pas qu'un projet respecte les points i à iii ci-dessous, aucun point ne sera attribué pour l'expérience démontrée dans le cadre de ce projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> i. A obtenu un budget d'une valeur minimale d'un (1) million de dollars canadiens (1 000 000,00 \$CA); ii. A eu une durée minimale de deux (2) ans; iii. S'est terminé dans les dix (10) ans précédant la date de clôture de la soumission. 														
<p>CTC6.1</p>	<p>Le soumissionnaire est tenu de démontrer l'expérience de l'agent financier et administratif du PSAT proposé en expliquant comment chacune des tâches mentionnées ci-dessous a été exécutée et quels résultats ont été atteints.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gérer et surveiller les dépenses liées au projet conformément au budget qui lui est approuvé afin de s'assurer que les données financières du projet sont maintenues de manière précise et en temps opportun; 2. Préparer les rapports financiers; 3. Administrer la prestation des services logistiques, comme ceux liés à la location des véhicules, à l'organisation des déplacements, à la gestion et à la planification des missions et des événements; 4. Élaborer et maintenir un système d'enregistrement et de classement. <p>4 points seront attribués pour les expériences cumulées par tâche ci-dessus, une seule fois.</p> <p>Aucun point partiel n'est attribué.</p>	<p>Maximum de 18 points</p> <table border="1" data-bbox="881 1167 1162 1423"> <thead> <tr> <th data-bbox="881 1167 938 1283">N°</th> <th data-bbox="938 1167 1162 1283">Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="881 1283 938 1325">1</td> <td data-bbox="938 1283 1162 1325"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="881 1325 938 1367">2</td> <td data-bbox="938 1325 1162 1367"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="881 1367 938 1409">3</td> <td data-bbox="938 1367 1162 1409"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="881 1409 938 1451">4</td> <td data-bbox="938 1409 1162 1451"></td> </tr> </tbody> </table> <p>2 points supplémentaires seront attribués si au moins un (1) des deux (2) projets proposés a été réalisé dans un pays en développement pour l'Aide au développement international (ADI).</p>	N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie	1		2		3		4		<p>/18</p>	
N°	Indiquer le PROJET sous lequel chaque tâche est établie													
1														
2														
3														
4														



CTC6.2	<p>Le soumissionnaire devrait démontrer la période au cours de laquelle l'agent financier et administratif du PSAT proposé a fourni des services financiers et administratifs.</p> <p>La période de temps pour chaque projet sera évaluée cumulativement si plus d'un (1) projet est soumis.</p> <p>Les projets devraient être classés par ordre chronologique, avec les dates de début (MM-AAAA) et de fin (MM-AAAA), la durée et le nombre de mois pris en compte et ce, pour chaque projet.</p> <p>REMARQUE : Les mois où les projets se chevauchent ne seront comptés qu'une seule fois.</p>	<p>Maximum de 6 points</p> <p>Les points seront attribués en fonction de la durée démontrée, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 12 mois à moins de 36 mois : 2 points; • De 36 mois à moins de 60 mois : 4 points; • 60 mois ou plus : 6 points. 	/6	
Sous-total pour A. Ressources – Agent financier et administratif du PSAT			/34	

N°	Critiques techniques cotés	Points	NOTE MAXIMALE	Renvoi à la proposition <small>(Indiquer la section et le numéro de page, le cas échéant.)</small>
B. EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE				
CTC7	<p>Le soumissionnaire devrait fournir deux (2) descriptions de projet de développement remplies démontrant son expérience dans la supervision d'un projet de développement à travers ses tâches et ses prestations de services administratifs, financiers et logistiques.</p> <p>REMARQUE : Chaque projet proposé doit répondre aux points i. à iii. Ci-après. Si le soumissionnaire ne démontre pas qu'un projet respecte les points i à iii ci-dessous, aucun point ne sera attribué pour l'expérience démontrée dans le cadre de ce projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> i. A obtenu un budget d'une valeur minimale d'un (1) million de dollars canadiens (1 000 000,00 \$CA); ii. A eu une durée minimale de deux (2) ans; iii. S'est terminé dans les dix (10) ans précédant la date de clôture de la soumission. 			



CTC7.1	<p>Le soumissionnaire est tenu de démontrer son expérience en expliquant comment chacune des tâches mentionnées ci-dessous a été exécutée et quels résultats ont été atteints.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Suivre l'état d'avancement du projet; 2. Se tenir informé des lois, des pratiques et des règlements locaux ; 3. Assurer la rentabilité des services offerts dans le cadre du projet; 4. S'assurer que l'avancement et les résultats du projet respectent la portée du contrat, y compris les dates limites; 5. S'assurer que les questions et les problèmes relatifs au projet sont considérés et que des solutions sont trouvées. <p>4 points seront attribués pour l'expérience par tâche ci-dessus, pour CHAQUE PROJET.</p> <p>Aucun point partiel n'est attribué.</p>	<p style="text-align: center;">Maximum de 40 points</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 5%;">N°</th> <th style="width: 95%;">Projet 1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td></tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 5%;">N°</th> <th style="width: 95%;">Projet 2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>4 points supplémentaires seront attribués si au moins un (1) des deux (2) projets proposés a été réalisé dans un pays en développement pour l'Aide au développement international (ADI).</p>	N°	Projet 1	1		2		3		4		5		6		N°	Projet 2	1		2		3		4		5		6		<p style="text-align: center;">Projet 1</p> <p style="text-align: center;">/20</p> <p style="text-align: center;">Projet 2</p> <p style="text-align: center;">/20</p> <p style="text-align: center;">/4</p>	
N°	Projet 1																															
1																																
2																																
3																																
4																																
5																																
6																																
N°	Projet 2																															
1																																
2																																
3																																
4																																
5																																
6																																
Sous-total pour B. Expérience du soumissionnaire		/44																														
<p>Total – Critères techniques cotés</p> <p>Obtenir le nombre minimal exigé de 106.2 points (60 %) au total pour l'ensemble des critères d'évaluation technique cotés. L'échelle de cotation compte 177 points.</p>		/177																														

*****Toutes les autres modalités demeurent inchangées*****